

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS 1063-04-2018, 1652-03-2018, 1692-14-2018 ET 1747-00-2018

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 26 juin 2018, le conseil a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 1063-04-2018 modifiant le Règlement 1063-00-85 concernant les chats*
- *Règlement 1652-03-2018 modifiant le Règlement 1652-00-2011 relatif à la paix et au bon ordre et prohibant certaines nuisances*
- *Règlement 1692-14-2018 modifiant le Règlement 1692-00-2014 concernant la tarification des services municipaux*
- *Règlement 1747-00-2018 déterminant les modalités de publication des avis publics*

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et sont disponibles à la direction des Services Juridiques, au 777 rue Laurier à Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Beloeil, ce 4 juillet 2018

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

